

**Questions de SAVE sur Versailles**  
**aux candidats de l'élection municipale de 2014**  
**Etat des réponses reçues avant le scrutin**

**Dispositions pour le parking des véhicules dans les rues**

A 8 )

**A 8 ) Quelle politique de stationnement des véhicules dans les rues ? Extension du parking payant ? Stations pour véhicules électriques ?**

**Cette question figure parmi les 27 questions de SAVE adressées à toutes les listes déclarées le 6 mars 2014 pour Versailles.**

**Réponse de 90000 Voisins :**

Nous multiplierons le nombre de places de stationnement gratuites pour 15 mn dans les zones commerciales et étudierons la création de bornes 30 mn dans les quartiers afin de favoriser le stationnement des services à la personne que nous entendons développer.

Les tarifs de stationnement ont été fixés à des niveaux relativement bas, ce qui constitue un manque à gagner pour la ville et un coût indirect correspondant à la compensation de recettes pour les concessionnaires de parking (zone d'influence du parking de la Reine notamment). Il convient d'avoir conscience que tous les versaillais, y compris non détenteurs de véhicules automobiles, subventionnent indirectement le stationnement de surface.

Nous étudierons de manière concertée l'opportunité d'étendre le stationnement payant, en mesurant l'impact de ces mesures sur l'ensemble des quartiers.

Nous programmons de construire un parking de dissuasion rue la porte de Buc (Cerf volant) ou à Satory.

Nous développerons des parkings de dissuasion, en particulier pour soulager le quartier des Chantiers (rue porte de Buc).

Nous développerons les parkings de stationnement sécurisés pour les vélos aux abords des gares.

## **Réponse de Union pour Versailles :**

*Nous étudierons la possibilité de créer des parkings de dissuasion aux entrées de Ville (notamment aux Mortemets) de manière à limiter la pression du stationnement en centre-ville. Par ailleurs, concernant les parcs de stationnement aériens, nous envisageons d'installer un système de fermeture par barrière pour une meilleure gestion du stationnement des parkings (parc de Sceaux) permettant la mise en place de tarifs attractifs pour favoriser l'attractivité des commerces.*

*Nous installerons de nouvelles bornes pour les véhicules électriques et travaillerons à l'accueil d'Autolib, de préférence dans les parkings publics pour éviter une neutralisation de places sur la voie publique, compte tenu de la pression du stationnement.*

*S'agissant de l'extension du parking payant, cette question devra être soumise aux conseils de quartier.*

## **Autres réponses :**

Les autres listes (4) présentes sur Versailles n'ont pas apporté de réponse écrite à nos questions.

Pourtant trois d'entre elles avaient fait la promesse de répondre à toutes nos questions.